

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté d'agglomération - RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20007075300070

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Riom

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE : COMMERCES DE PROXIMITE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	7

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	9
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	13
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	14
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	15
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	16
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	51 620,00	59 300,00	59 300,00
60611	Eau et assainissement	12 300,00	5 300,00	5 300,00
60612	Energie - Electricité	8 000,00	11 500,00	11 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	6 000,00	6 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	400,00	1 050,00	1 050,00
61521	Entretien terrains	0,00	350,00	350,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	400,00	400,00
6156	Maintenance	3 000,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	1 500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	560,00	400,00	400,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	250,00	250,00
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	1 800,00	1 800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	600,00	600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 000,00	7 500,00	7 500,00
63512	Taxes foncières	11 360,00	12 050,00	12 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	20,00	20,00
65888	Autres	0,00	20,00	20,00
66	Charges financières	1 195,00	4 632,00	4 632,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 270,00	4 632,00	4 632,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-75,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		53 115,00	63 952,00	63 952,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	187 066,00	199 235,00	199 235,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	187 066,00	199 235,00	199 235,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		187 066,00	199 235,00	199 235,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		240 181,00	263 187,00	263 187,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
		+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
		=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			263 187,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 050,00	6 309,00	6 309,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	309,00	309,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	8 050,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	192 406,00	187 947,00	187 947,00
752	Revenus des immeubles	82 400,00	117 400,00	117 400,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	110 006,00	70 547,00	70 547,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 700,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 700,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		205 156,00	194 256,00	194 256,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	35 025,00	68 931,00	68 931,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	35 025,00	68 931,00	68 931,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		35 025,00	68 931,00	68 931,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		240 181,00	263 187,00	263 187,00
--	--	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	263 187,00
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	52 059,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	52 059,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	900,00	5 500,00	5 500,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	900,00	5 500,00	5 500,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	248 103,00	13 503,38	13 503,38
2111	Terrains nus	156 500,00	1 500,00	1 500,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 000,00	1 000,00	1 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	79 603,00	9 003,38	9 003,38
2184	Mobilier	10 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 385 052,43	119 503,36	119 503,36
2313	Constructions	1 365 052,43	95 003,36	95 003,36
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	20 000,00	24 500,00	24 500,00
Total des dépenses d'équipement		1 686 114,43	143 506,74	143 506,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 178,00	43 642,00	43 642,00
1641	Emprunts en euros	9 178,00	39 642,00	39 642,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		13 178,00	43 642,00	43 642,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 699 292,43	187 148,74	187 148,74

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	35 025,00	68 931,00	68 931,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	35 025,00	68 931,00	68 931,00
13911	Etat et établissements nationaux	20 170,00	32 476,00	32 476,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	4 334,00	25 934,00	25 934,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	7 871,00	7 871,00	7 871,00
13917	Sub. transf. cpte résult. Budget communaut	960,00	960,00	960,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 690,00	1 690,00	1 690,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 200,00	155 000,00	155 000,00
2111	Terrains nus	0,00	15 000,00	15 000,00
2313	Constructions	1 200,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		36 225,00	223 931,00	223 931,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 735 517,43	411 079,74	411 079,74
--	---------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	106 800,98
----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	1 312 159,28
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 830 040,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 012 508,00	5,70	5,70
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	24 805,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	68 533,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	170 170,00	5,70	5,70
1322	Subv. non transf. Régions	644 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	105 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 335 256,00	644 062,00	644 062,00
1641	Emprunts en euros	1 335 256,00	644 062,00	644 062,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 347 764,00	644 067,70	644 067,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 500,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 351 264,00	648 067,70	648 067,70

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	187 066,00	199 235,00	199 235,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	176,00	176,00	176,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	21,00	21,00
28132	Immeubles de rapport	112 996,00	117 880,00	117 880,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	425,00	425,00	425,00
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	48 783,00	54 738,00	54 738,00
28181	Installations générales, aménagt divers	573,00	573,00	573,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 539,00	18 493,00	18 493,00
28184	Mobilier	3 325,00	4 178,00	4 178,00
28188	Autres immo. corporelles	2 249,00	2 751,00	2 751,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		187 066,00	199 235,00	199 235,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 200,00	155 000,00	155 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	1 200,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		188 266,00	354 235,00	354 235,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 539 530,00	1 002 302,70	1 002 302,70
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	827 737,30
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - COMMERCE DE PROXIMITE - BP - 2022

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 830 040,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					710 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					710 000,00									
276811-1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	31/10/2008	31/10/2008	01/02/2009	110 000,00	F		4,970	5,065		T	X Echéance constante		A-1
3691389	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	21/09/2021		15/01/2022	600 000,00	F		0,650	0,664		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					585,40									
PAYET	PAYET Philippe	25/01/2021	25/01/2021		460,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
THELEM	THELEM ASSURANCES	25/01/2021	25/01/2021		125,40	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - COMMERCE DE PROXIMITE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					710 585,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		619 772,01					39 641,98	5 231,70	0,00	866,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		619 772,01					39 641,98	5 231,70	0,00	866,08
276811-1		0,00	A-1	19 772,01	1,83	F		5,065	9 641,98	804,82	0,00	83,91
3691389		0,00	A-1	600 000,00	20,00	F		0,664	30 000,00	4 426,88	0,00	782,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
PAYET		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
THELEM		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - COMMERCE DE PROXIMITE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		619 772,01					39 641,98	5 231,70	0,00	866,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	619 772,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immeubles de rapport	15	28/03/2017
L	Immeubles de rapport	15	28/03/2017
L	Licence	3	28/03/2017

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		108 573,00	I 108 573,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		39 642,00	39 642,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	39 642,00	39 642,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		68 931,00	68 931,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	68 931,00	68 931,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	108 573,00	106 800,98	1 312 159,28	1 527 533,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		199 235,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		199 235,00	199 235,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	176,00	176,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	21,00	21,00
28132	Immeubles de rapport	117 880,00	117 880,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	425,00	425,00
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	54 738,00	54 738,00
28181	Installations générales, aménagt divers	573,00	573,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 493,00	18 493,00
28184	Mobilier	4 178,00	4 178,00
28188	Autres immo. corporelles	2 751,00	2 751,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	199 235,00	827 737,30	0,00	0,00	1 026 972,30

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 527 533,26
Ressources propres disponibles	IV	1 026 972,30
Solde	V = IV – II (6)	-500 560,96

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 58

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/01/2022

Présenté par Le le Président (1),

A Mozac, le 01/02/2022

Le le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Mozac, le 01/02/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABELARD Nathalie	
AGBESSI Eric	
AYRAL Jean-Paul	
BEAURE Nicolas	
BELDA José	
BERTHELEMY Hélène	
BIGAY Bertrand	
BOISSET Jean-Pierre	
BONNICHON Frédéric	
BOUCHET Boris	
BRAULT Charles	
CARTAILLER Philippe	
CAZE Alain	
CHANSARD Gérard	
CHASSAGNE Eugène	
CHASSAING Pierre	
DAIN Denis	
DE ABREU Jérôme	
DE MARCHI Véronique	
DERSIGNY Eric	
DESMARETS Pierre	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DUBOIS Gérard	
DUCHÉ Dominique	
DUPONT Laurence	
DÉAT Alain	
GAUTHIER Patrice	
GRENET Daniel	
GRENET Michèle	
GRENET Roland	
GRENIER Arlette	
HEBRARD Jean-Pierre	
HOARAU Catherine	
JEAN Daniel	
MAGNET Fabrice	
MAGNOUX André	
MELIS Christian	
NIORT Nathalie	
PECOUL Pierre	
PIRÈS-BEAUNE Christine	
RAYMOND Vincent	
RAYNAUD Jean-Louis	
REGNOUX Marc	
ROUSSEL Sandrine	
THÉVENOT Laurent	
VAUGIEN Evelyne	
VERMOREL Pierrick	
VEYLAND Anne	
VILLAFRANCA Grégory	
WEINMEISTER Nicolas	

Certifié exécutoire par Le le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Riom, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.